

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Décret n°98-146 DU 23 AVRIL 1998
Portant nominations à titre normal et
Civil dans l'Ordre du Mérite Social
des Artisans béninois méritants - Fête
des Paysans 5ème Edition

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,
GRAND - MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la Loi N° 87-019 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite Social
- VU le Décret N ° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement;
- VU le Décret N° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 89-221 du 15 Juin 1989 portant nominations des Membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret N° 98-144 DU 23 AVRIL 1998 fixant la date du 23 Avril 1998 comme date exceptionnelle de nominations dans l'Ordre du Mérite Social et dans l'Ordre du Mérite Agricole ;
- VU L'Extrait du relevé des Décisions Administratives du Conseil des Ministres en date du Mercredi 07 Janvier 1998 ;
- VU le Procès-Verbal de la Session Extraordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin du 05 au 23 Mars 1998 ;

Après avis du Conseil de l'Ordre ;

DECRETE :

Article 1er : Sont nommées à titre normal et civil dans l'Ordre du Mérite Social au grade de Chevalier pour prendre rang à partir du Avril 1998 les Personnalités Béninoises dont les noms suivent :

A) **DEPARTEMENT DE L'ATACORA**

Messieurs : - MENSAH Louis Forgeron-Soudeur
 - SABI MAKO Assouma Forgeron
 - MOUSSA Issoumanou Artisan

B) **DEPARTEMENT DE L'ATLANTIQUE**

Monsieu CHIBOZO Comlan Artisan

C) **DEPARTEMENT DU BORGOU**

Messieurs : - KOUMA N'DORO KPASSO Roger Tisserand
 - TAMOU Bio Dogo Innocent Artisan

D) **DEPARTEMENT DU MONO**

Monsieur HOSSOU Paul Soudeur-Ajusteur

E) **DEPARTEMENT DE L'OUEME**

Mesdames : - KIKI Gertrude Transformatrice de produits agricoles
 - GOUSSANOU Augustine Transformatrice des produits agricoles

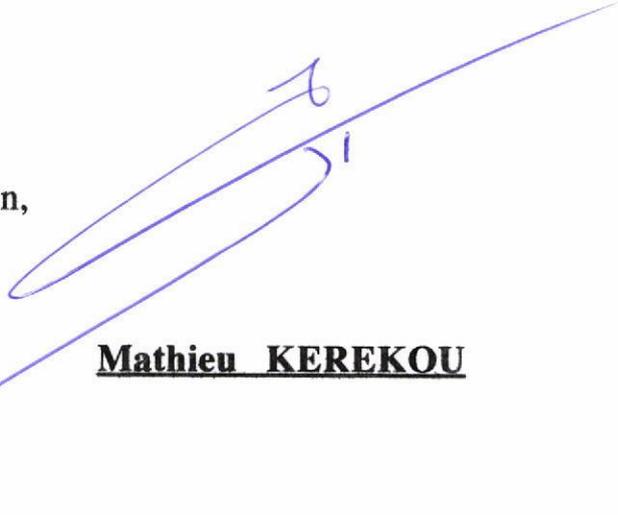
F) **DEPARTEMENT DU ZOU**

Mesdames : - HOUENOUDO Houénoussi Transformatrice de produits Agri
 - AKPONDE H. Bernadette Transformatrice de produits Agri

Article 2 : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou le 23 Avril 1998

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre National
du Bénin par intérim,



Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliations : PR 4 - CC 2 - CS 2 - MINISTERES 18 - CES 2 - GCONB 15 -
SGG 4 - SG/PR 2 - MEPR 2 - DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 - IGE-
CSM-DCCT 3 - BN-DAN-ONEPI 3 - UNB-FASJEP-ENA 3 - JORB 2 - INTERESSE
11.